

Communiqué de presse

Les salarié-e-s de la Sogetrel sont en colère...

Ce 24 janvier, 70 salarié-e-s de la Sogetrel de Saint-Herblain et La Roche-Sur-Yon se sont mobilisé-e-s !

Suite à la redistribution des contrats des sous-traitants d'Orange, appelé RC Centric, qui prendra effet début mars, la Sogetrel a perdu le marché sur le grand Ouest, les départements 44 et 85 qui représentent environ 220 salariés, dont 191 emplois sont désormais concernés par des mutations forcées. En Loire Atlantique et Vendée ce sont près de 190 salarié-e-s touché-e-s par un plan de mobilité forcé qu'il n'ont pas choisi.

Leur activité concernant, le déploiement de la fibre et l'entretien du réseau cuivre et fibre est transférée à Circet et la Spie, les gagnants de l'appel d'offre.

Dans cette redistribution de contrats, c'est encore une fois les salarié-e-s qui subissent les conséquences et se voient imposer une mobilité sur des régions lointaines. S'ils refusent cette mobilité, l'entreprise menace de les licencier pour cause réelle et sérieuse.

L'entreprise Circet qui a remporté le marché de l'ouest, reprend ces contrats et doit recruter massivement pour assurer cette nouvelle charge d'activité.

La CGT et les salarié-e-s Sogetrel exigent l'ouverture des négociations pour un accord de transfert des salariés vers l'entreprise Circet.

Aujourd'hui cette négociation est toujours refusée par la direction de la Sogetrel, qui indique « ne pas vouloir donner les compétences de ses salariés à la concurrence ! ».

Suite à l'appel à la grève contre ce plan de mobilité forcée, la direction de la Sogetrel propose d'ouvrir des négociations pour « des augmentations de salaires » à des salariés qui risquent de perdre leur emploi !

La CGT ne comprend pas que la mairie de St Herblain ne se soit déplacée sur site, ni proposée de recevoir une délégation du personnel pour comprendre la problématique des salariés Sogetrel, ainsi que l'impact sur le déploiement et la maintenance du réseau. Activité qui est pourtant financée en partie par les collectivités.

S'il n'y a pas rapidement de négociation pour un accord de transfert vers CIRCET, le déploiement fibres sur le 44/85 risque d'être impacté car Circet a besoin de main d'œuvre et cela nécessite des compétences et des formations longues.

De nombreuses interventions de dépannages n'ont pu être réalisées aujourd'hui. La direction n'ayant pas reçu les grévistes aujourd'hui, ils reconduisent le mouvement demain.

Cette attitude irresponsable de la direction va impacter les usagers du réseau, dans une période où les conditions sanitaires imposent à beaucoup de personnes le télétravail.

